# Appel à contribution Géo-Regards numéro 11

## « Les facettes de la multi-résidentialité »

Ce numéro spécial de Géo-Regards est mené sous la direction des profs. Christophe Clivaz, Patrick Rérat, Jean Ruegg et Mathis Stock de l'Université de Lausanne. Il est consacré à l'exploration des différentes facettes de la multi-résidentialité.

La multi-résidentialité connaît depuis quelques années des changements quantitatifs et qualitatifs fondamentaux qui justifient cet appel à communication. Par multi-résidentialité nous entendons des pratiques fondées sur l'utilisation temporaire, plus ou moins régulière, d'au moins deux lieux de résidence distincts. Notre intérêt ne porte pas seulement sur la résidence secondaire (située dans des villes ou des régions touristiques) mais, plus globalement sur l'ensemble des pratiques socio-spatiales impliquant un mode d'habiter multi-local ou polytopique. Cet appel à contributions a pour ambition d'augmenter les connaissances disciplinaires et interdisciplinaires liées à ce phénomène en proposant une posture qui va au-delà de la catégorie « traditionnelle » des résidences secondaires et qui vise à documenter et analyser l'émergence de nouvelles pratiques de multi- résidentialité, leurs effets et leur régulation.

Les propositions qui sont attendues couvriront l'un ou plusieurs des éléments suivants :

- Mesure du phénomène et enjeux liés à son identification et à sa définition (à l'aune notamment des tentatives pour réguler les usages du sol et les pratiques de mobilité).
- Analyse historique du phénomène, de ses dynamiques, de ses manifestations et de ses représentations.
- Analyse du phénomène du point de vue des usagers de la multi-résidentialité ou de l'habiter polytopique (modes de vie « au quotidien », relations de voisinage, implication civique et associative).
- Analyse du phénomène sous l'angle de ses impacts sur la forme urbaine et sur les marchés fonciers et immobiliers.
- Logiques de production du phénomène en couvrant un spectre large qui peut aller du rôle potentiel des flux financiers internationalisés et de la financiarisation de l'immobilier aux opportunités offertes par les nouvelles technologies (impact, par exemple, de plateformes « type AirBnb » et leurs liens avec des acteurs-producteurs plus « traditionnels » de la multi-résidentialité comme les hôtelliers).

- Régulation du phénomème (analyse comparée de différents modes de régulation nationaux ou élaboration, mise en œuvre et impacts de mesures de régulation plus spécifiques comme la mise sur pied en Suisse de la loi sur les résidences secondaires).
- Proposition de nouveaux cadres théoriques pour revisiter la multi-résidentialité et l'habiter polytopique.

### Information sur la revue

Géo-Regards est une revue à comité de lecture, éditée par l'Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel et par la Société neuchâteloise de géographie (SNG) aux Editions Alphil-Presses universitaires suisses (<a href="http://www.alphil.com/index.php/alphil-revues/geo-regards-1.html?limit=12">http://www.alphil.com/index.php/alphil-revues/geo-regards-1.html?limit=12</a>). Elle est répertoriée notamment dans Scopus et Francis.

Conformément au fonctionnement de la revue Géo-Regards, chaque contribution sera relue et évaluée anonymement par deux experts.

## **Consignes rédactionnelles**

Les articles comptent 42'000 signes, espaces, notes et bibliographie compris. Les consignes rédactionnelles sont disponibles à l'adresse suivante : <a href="http://www.s-n-g.ch/spip.php?article15">http://www.s-n-g.ch/spip.php?article15</a>

#### Calendrier

- fin octobre 2017 : diffusion de l'appel à contribution
- 20 décembre 2017 : soumission des résumés de contribution (1'500 signes) à envoyer à Christophe Clivaz (christophe.clivaz@unil.ch)
- 30 janvier 2018 : sélection des propositions et notification aux auteurs
- 30 mai 2018 : soumission des articles complets (42'000 signes, espaces, notes et bibliographie compris)
- 15 juillet 2018 : notification aux auteurs des évaluations de leur article
- 30 septembre : soumission des articles définitifs
- 20 décembre 2018 : publication du numéro